

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 23 février 2021 – 20 heures 15
Mairie de MONTLEBON

Conseillers

En exercice	19	L'an deux mille vingt et un, le vingt-trois février,
Présents	16	Le Conseil Municipal de Montlebon s'est réuni à la salle des Jardins en
Votants	18	Mairie, après convocation légale, sous la présidence de Mme Catherine
Absents	03	ROGNON, Maire, pour la session ordinaire du mois de février.

Date de convocation : 10/02/2021

Présents : M. R. BINETRUY, M. C. BOURDENET, Mme A. BOURNEZ, Mme R. DE AZEVEDO, Mme M. DUBOIS, Mme L. DURAN, M. K. FADIN, Mme E. GOSATTI, Mme M-J KACZMAR, M. R. MOYSE, M. P. NUSSBAUM, M. L. PONTARLIER, M. J-L PUGIN, Mme C. ROGNON, M. J. ROUXBEDAT, Mme M-P ROUGNON-GLASSON.

Excusés : Mme E. JULLIARD (pouvoir à Mme C. ROGNON)
Mme C. LAMBERT (pouvoir à E. GOSATTI)
M. G. POLAT

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le conseil ; Mme A. BOURNEZ a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

A 20h25, Madame le Maire déclare la séance ouverte.

20210223-01 Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 11 janvier 2021

Madame le Maire soumet au Conseil Municipal l'approbation du procès-verbal de la séance du 11 janvier 2021. Après en avoir délibéré, le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

20210223-02 Décision prises par le Maire en vertu de l'article L2122-22 du CGCT

Date	Tiers	Montant HT	Objet
22/01/2021	BOULANGER	358.32 €	Nettoyeur vapeur pour Ecole maternelle
15/01/2021	ENGIE	557.44 €	Fourniture et pose de 2 projecteurs pour caméra silo
29/01/2021	BOURGOGNE F-C SIGNAUX	194.10 €	Panneau de rue « Rue de Sobey »

20210223-03 Approbation du Compte Administratif 2020 – Budget Communal

Madame Marie-Pierre ROUGNON-GLASSON présente au Conseil municipal le résultat de l'exercice 2020 pour le Budget Communal :

BUDGET COMMUNAL			
SECTION	CHAPITRE	MONTANT	
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	011 - Charges à caractère général	401 628.25 €
		012 - Charges de personnel	369 263.45 €
		014 - Atténuation de produits (FPIC)	25 507.00 €
		042 - Opérations d'ordre	2 169.50 €
		65 - Autres charges de gestion courante	284 548.56 €
		66 - Charges financières	21 547.69 €
		67- Charges exceptionnelles	2 000.00 €
		Total Dépenses	1 106 664.45 €
	RECETTES	013 - Atténuation de charges	32 384.92 €
		70 - Produits des services	135 364.30 €
		73 - Impôts et Taxes	902 402.12 €
		74 - Dotations et participations	370 792.76 €
		75 - Autres produits de gestion courante	131 444.13 €
		76 - Produits financiers	1.53 €
		77 - Produits exceptionnels	23 597.31 €
		Total Recettes	1 595 987.07 €
	Résultat de Fonctionnement 2020		489 322.62 €
Excédent antérieur 2019 reporté		543 854.28 €	
RESULTAT 2020		1 033 176.90 €	
INVESTISSEMENT	DEPENSES	041 - Opérations patrimoniales	0.00 €
		10 - Taxe d'aménagement	0.00 €
		16 - Remboursement d'emprunts	810 326.71 €
		20 - Immos incorporelles	3 996.72 €
		21 - Immos corporelles	363 487.92 €
		Total Dépenses	1 177 811.35 €
	RECETTES	040 - Opérations d'ordre	2 169.50 €
		041 - Opérations patrimoniales	0.00 €
		10 - Dotations Fonds divers Réserves	503 527.28 €
		13 - Subventions d'investissement	119 926.17 €
		16 - Emprunt	1 154.63 €
Total Recettes	626 777.58 €		
Résultat d'Investissement 2020		-551 033.77 €	
Déficit antérieur 2019 reporté		352 769.74 €	
RESULTAT 2020		-198 264.03 €	

Madame le Maire ayant quitté la séance, le Conseil Municipal vote à l'unanimité des membres présents et représentés (16 votes pour), le Compte Administratif 2020 du Budget Communal de la commune, qui présente :

En Fonctionnement :

- un total de dépenses de 1 106 664.45 €
- un total de recettes de 1 595 987.07 €

soit un résultat excédentaire de 489 322.62 €

En Investissement :

- un total de dépenses de 1 177 811.35 €
- un total de recettes de 626 777.58 €

soit un résultat déficitaire de 551 033.77 €

Soit un résultat global représentant un déficit de 61 711.15 € pour l'exercice 2020.

Mme ROUGNON-GLASSON rappelle les reports de l'exercice précédent :

+ 543 854.28 € en Fonctionnement

- 352 769.74 € en Investissement

Soit un résultat global excédentaire à la clôture de l'exercice de 834 812.87 €

20210223-04 Approbation du Compte Administratif 2020 du Budget Eau

Madame Marie-Pierre ROUGNON-GLASSON présente au Conseil municipal le résultat de l'exercice 2020 pour le Budget Eau :

BUDGET EAU			
SECTION	CHAPITRE	MONTANT	
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	011 - Charges à caractère général	114 811.73 €
		012 - Charges de personnel	46 000.00 €
		014 - Atténuation de produits	31 503.00 €
		042 - Opérations d'ordre	78 096.33 €
		65 - Autres charges de gestion courante	174 193.48 €
		66 - Charges financières	2 111.01 €
		67 - Charges exceptionnelles	4 100.66 €
		Total Dépenses	450 816.21 €
	RECETTES	042 - Opérations d'ordre	41 154.44 €
		70 - Produits des services	472 959.37 €
		77 - Produits exceptionnelles	1.14 €
		Total Recettes	514 114.95 €
	Résultat d'Exploitation 2020		63 298.74 €
Excédent antérieur 2019 reporté		322 250.75 €	
RESULTAT 2020		385 549.49 €	
INVESTISSEMENT	DEPENSES	040 - Opérations d'ordre	41 154.44 €
		16 - Remboursement d'emprunts	19 326.34 €
		21 - Immos corporelles	19 738.26 €
		Total Dépenses	80 219.04 €
	RECETTES	040 - Opérations d'ordre	78 096.33 €
		10 - Dotations Fonds divers Réserves	29 176.59 €
		13 - Subventions d'investissement	6 394.00 €
		Total Recettes	113 666.92 €
Résultat d'Investissement 2020		33 447.88 €	
Déficit antérieur 2019 reporté		29 176.59 €	
RESULTAT 2020		4 271.29 €	

Madame le Maire ayant quitté la séance, le Conseil Municipal vote à l'unanimité des membres présents et représentés (16 votes pour), le Compte Administratif 2020 du Budget Eau de la commune, qui présente :

Pour la section d'Exploitation :

- un total de dépenses de 450 816.21 €

- un total de recettes de 514 114.95 €

soit un résultat excédentaire de 63 298.74 €

En Investissement :

- un total de dépenses de 80 219.04 €

- un total de recettes de 113 666.92 €

soit un résultat excédentaire de 33 447.88 €

Soit un résultat global représentant un excédent de 96 746.62 € pour l'exercice 2020.

Mme ROUGNON-GLASSON rappelle les reports de l'exercice précédent :

- + 322 250.75 € en Exploitation
- 29 176.59 € en Investissement

Soit un résultat global excédentaire à la clôture de l'exercice de 389 820.78 €

20210223-05 Approbation du Compte Administratif 2020 du Budget Bois

Madame Marie-Pierre ROUGNON-GLASSON présente au Conseil municipal le résultat de l'exercice 2020 pour le Budget Bois :

BUDGET BOIS				
SECTION		CHAPITRE	MONTANT	
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	011 - Charges à caractère général	9 563.43 €	
		65 - Reversement excédent Budget annexe	100 000.00 €	
		Total Dépenses	109 563.43 €	
	RECETTES	70 - Produits des services	63 231.66 €	
		Total Recettes	63 231.66 €	
	Résultat de Fonctionnement 2020			-46 331.77 €
	Excédent antérieur 2019 reporté			72 953.36 €
RESULTAT 2020			26 621.59 €	
INVESTISSEMENT	DEPENSES	21 - Immos corporelles	13 108.60 €	
		Total Dépenses	13 108.60 €	
	RECETTES	10 - Dotations Fonds divers Réserves	11 246.50 €	
		Total Recettes	11 246.50 €	
	Résultat d'investissement 2020			-1 862.10 €
	Déficit antérieur 2019 reporté			-2 031.50 €
RESULTAT 2020			-3 893.60 €	

Madame le Maire ayant quitté la séance, le Conseil Municipal vote à l'unanimité des membres présents et représentés (16 votes pour), le Compte Administratif 2020 du Budget Bois de la commune, qui présente :

En Fonctionnement :

- un total de dépenses de 109 563.43 €
- un total de recettes de 63 231.66 €

soit un résultat déficitaire de 46 331.77 €

En Investissement :

- un total de dépenses de 13 108.60 €
- un total de recettes de 11 246.50 €

soit un résultat déficitaire de 1 862.10 €

Soit un résultat global représentant un déficit de 48 193.87 € pour l'exercice 2020.

Mme ROUGNON-GLASSON rappelle les reports de l'exercice précédent :

- + 72 953.36 € en Fonctionnement
- 2 031.50 € en Investissement

Soit un résultat global excédentaire à la clôture de l'exercice de 22 727.99 €

20210223-06 Approbation du Compte de Gestion 2020 du Budget Communal

Le Conseil Municipal, constatant la concordance entre les écritures du Compte de Gestion et celles du Compte Administratif, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, le Compte de Gestion 2020 du Budget Communal.

20210223-07 Approbation du Compte de Gestion 2020 du Budget Eau

Le Conseil Municipal, constatant la concordance entre les écritures du Compte de Gestion et celles du Compte Administratif, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, le Compte de Gestion 2020 du Budget Eau.

20210223-08 Approbation du Compte de Gestion 2020 du Budget Bois

Le Conseil Municipal, constatant la concordance entre les écritures du Compte de Gestion et celles du Compte Administratif, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, le Compte de Gestion 2020 du Budget Bois.

20210223-09 Affectation du Résultat 2020 au Budget Communal 2021

Madame Marie-Pierre ROUGNON-GLASSON rappelle au Conseil Municipal que le Compte Administratif 2020 du Budget Communal laisse apparaître :

- un excédent global de fonctionnement de : 1 033 176.90 €
- un déficit global d'Investissement de : - 198 264.03 €

Il est donc proposé au Conseil Municipal, d'affecter au Budget Communal 2021 le résultat global de fonctionnement de la manière suivante :

- en réserves à l'article R1068 : 198 264.03 €
- en report de fonctionnement à l'article R002 : 834 912.87 €
- en report d'Investissement à l'article D001 : 198 264.03 €

Après en avoir délibéré, la décision est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

20210223-10 Affectation du Résultat 2020 au Budget Eau 2021

Madame Marie-Pierre ROUGNON-GLASSON rappelle au Conseil Municipal que le Compte Administratif 2020 du Budget Eau laisse apparaître :

- un excédent global d'Exploitation de : 385 549.49 €
- un excédent global d'Investissement de : 4 271.29 €

Il n'y a donc pas lieu de procéder à affectation de résultat.

20210223-11 Affectation du Résultat 2020 au Budget Bois 2021

Madame Marie-Pierre ROUGNON-GLASSON rappelle au Conseil Municipal que le Compte Administratif 2020 du Budget Bois laisse apparaître :

- un excédent global de fonctionnement de : 26 621.59 €
- un déficit global d'Investissement de : - 3 893.60 €

Il est donc proposé au Conseil Municipal, d'affecter au Budget Bois 2020 le résultat global de la manière suivante :

- en réserves à l'article R1068 : 3 893.60 €
- en report de fonctionnement à l'article R002 : 22 727.99 €
- en report d'Investissement à l'article D001 : 3 893.60 €

Après en avoir délibéré, la décision est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

20210223-12 Désignation des Représentants de la commune à l'Association Foncière

Madame le Maire rappelle que les membres de l'Association Foncière sont propriétaires agriculteurs des parcelles concernées par le remembrement.

Elle est composée :

- d'un président,
- de 4 membres du Conseil Municipal,
- et 4 membres nommés par la Chambre d'Agriculture.

Suite au renouvellement du Conseil municipal, il convient de désigner 4 nouveaux représentants de la commune.

Après concertation auprès des propriétaires, Madame le Maire propose :

- Patrick ANDRE
- Florian MONNEY
- Christophe BOURDENET
- Franck BOBILLIER-CHAUMON

L'exposé de Mme le Maire entendu, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents et représentés, de nommer les 4 propriétaires ci-dessus au bureau de l'association foncière pour la période 2020-2026.

20210223-13 Création d'une commission « Projet Sablière »

Dans la cadre de l'aménagement du terrain acquis Rue de la Sablière, il convient de créer une commission afin de débattre des différents projets possibles sur cet espace.

Après avis du Conseil municipal, cette commission sera composée de :

- Mme Catherine ROGNON
- Mme Marie-Jo KACZMAR
- Mme Marie-Pierre ROUGNON-GLASSON
- M. Régis BINETRUY
- M. Kevin FADIN
- M. Jean-Luc PUGIN
- M. Carl BOURDENET
- M. Romain MOYSE
- Mme Ludivine DURAN
- Mme Rachel DE AZEVEDO
- Mme Evelyne GOSATTI
- Mme Anne BOURNEZ
- M. Lionel PONTARLIER

20210111-07 Questions diverses

- Différentes réunions de commissions prévues ces prochains jours :
 - o Commission Cimetière – le 04 mars 2021 à 20h
 - o Commission Communication – le 08 mars 2021 à 20h
 - o Commission Environnement élargie – le 10 mars 2021 à 20h
 - o Commission Urbanisme – le 11 mars 2021 à 20h
 - o Commission Bâtiments - le 15 mars 2021 à 20h
 - o Commission Scolaire – le 16 mars 2021 à 20h
 - o CCID – le 12 mars 2021 à 18h00
 - o Commission Finances / RH – A définir
- Prochain Conseil municipal – le Mardi 23 mars à 20h15 – Débat d'Orientations Budgétaires

La séance est levée à 23H00.

**Le Maire,
Catherine ROGNON**

